

DELIBERATION N° 72/35 du 16 NOVEMBRE 1972  
PORTANT ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A  
L'ASSOCIATION GENERALE DES HYGIENISTES ET  
TECHNICIENS MUNICIPAUX (A G H T M )

---

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de bassin "Seine-Normandie", après en avoir délibéré, décide d'allouer pour l'année 1972, une subvention de 1 000 F à l'Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux.

Le Secrétaire  
Directeur de l'Agence

Le Président  
du Conseil d'Administration